

Associations nationales de sauvegarde du patrimoine bâti et paysager

Paris le 17 janvier 2011

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré

75008 PARIS

Monsieur le Président de la République,

Nos associations se font un devoir de vous transmettre les protestations qu'elles entendent de toutes parts et qu'elles partagent, qui concernent la cession par l'État à des intérêts privés de l'Hôtel de la Marine, place de la Concorde à Paris, au moyen d'un bail emphytéotique.

Au nom du respect dû à notre Histoire, elles protestent contre le fait qu'un des bâtiments les plus insignes et les plus représentatifs du pouvoir de l'État au cœur de la capitale puisse être mis à l'encan, alors que ce bâtiment n'a jamais cessé depuis qu'il existe d'être un bâtiment public.

Elles pensent être exactement dans le rôle que donne à chacune d'entre elles son objet social en exprimant auprès de vous l'opinion de milliers de citoyens qu'elles représentent et qui pensent impossible que l'on abandonne à d'autres mains que régaliennes un ensemble exceptionnel (mobilier et immobilier), l'un des rares qui subsiste en France de cette importance et dans cet état ainsi que l'ont souligné les experts compétents et la Commission nationale des monuments historiques dont les conclusions démontrent par avance l'impossibilité pratique de toute autre solution.

Enfin, nos associations s'interrogent sur la procédure imaginée et mise en œuvre à cette occasion qui n'est manifestement pas à la hauteur des intérêts majeurs de la France et des Français, ici en cause.

Qui d'autres que vous, Monsieur le Président de la République, pourrait aujourd'hui prévenir l'immense préjudice qui risque d'être causé au patrimoine national ?

Espérant que vous voudrez bien nous entendre, nous vous assurons, Monsieur le Président de la République, de notre très haute et très respectueuse considération.

La Demeure Historique

Association des monuments historiques privés
reconnue d'utilité publique
par décret du 29 janvier 1965
57 quai de la Tournelle, 75005 PARIS
Tél. : 01 55 42 60 00
www.demeure-historique.org

Ligue Urbaine et Rurale

reconnue d'utilité publique
par décret du 27 août 1970
20 rue du Borrégo, 75020 PARIS
Tél. : 01 42 67 06 06
www.ligueurbaineetrurale.fr

Maisons Paysannes de France

reconnue d'utilité publique
par décret du 20 mars 1985
8 passage des Deux-Sœurs, 75009 PARIS
Tél. : 01 44 83 63 63
www.maisons-paysannes.org

REMPART

Union des associations pour la Réhabilitation
et l'Entretien des Monuments
et du Patrimoine Artistique
reconnue d'utilité publique
par décret du 13 juillet 1982
1 rue des Guillemites, 75004 PARIS
Tél. : 01 42 71 96 55
www.rempart.com

Sauvegarde de l'Art Français

reconnue d'utilité publique
par décret du 22 novembre 1925
22 rue de Douai, 75009 PARIS
Tél. : 01 48 74 49 82
www.sauvegardeartfrancais.fr

Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France

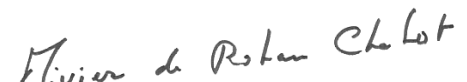
reconnue d'utilité publique
par décret du 7 novembre 1936
39 avenue de la Motte-Picquet, 75007 PARIS
Tél. : 01 47 05 37 71
sppef.free.fr

Vieilles Maisons Françaises

reconnue d'utilité publique
par décret du 2 mai 1963
93 rue de l'Université, 75007 PARIS
Tél. : 01 40 62 61 71
www.vmfpatrimoine.org




Paule Albrecht
Présidente de la SPPEF



Olivier de Rohan-Chabot
Président de la Sauvegarde de l'Art Français



Michel Fontaine
Président de Maisons Paysannes de France




Jean de Lambertye
Président de la Demeure Historique



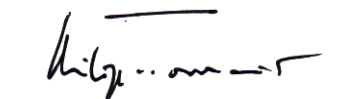
Christian Pattyn
Président de la Ligue Urbaine et Rurale



Henri de Lépinay
Président de REMPART



Alain de La Bretesche
Président Journées juridique du patrimoine



Philippe Toussaint
Président des Vieilles Maisons Françaises